

## Réhabilitation et extension du Pôle public médico-social de Monségur

Janvier 2021

**L'extension et la restructuration du Pôle public médico-social de Monségur permettent de maintenir des services de santé de proximité en milieu rural. L'extension de l'établissement conçue par les architectes Vallet et de Martinis affirme une architecture contemporaine en harmonie avec le patrimoine de la bastide.**



L'extension abritant l'unité Alzheimer est traitée comme un belvédère, bénéficiant d'une vue imprenable sur la vallée du Dropt.

Construite sur un éperon dominant la vallée du Dropt, un affluent de la Garonne, la bastide de Monségur a été fondée en 1265 par Éléonore de Provence, épouse d'Henri III Plantagenêt, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine. Ces bastides, qui ont vu le jour dans le sud-ouest de la France au Moyen Âge, se distinguaient par la présence d'une grande place centrale entourée d'arcades couvertes et au milieu de laquelle se dresse la halle du marché, d'une église située dans un angle de la place, de rues et ruelles tracées à angles droits, de remparts. Monségur a conservé jusqu'à aujourd'hui son plan initial et son caractère médiéval.



Le décalage diagonal du mur en béton blanc matricé de chaque chambre crée un jeu de redents successifs.

### Réhabilitations et extensions

Au début de l'année 2016, l'hôpital de Monségur est devenu le Pôle public médico-social qui gère l'établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) déjà existant dans l'ancien hôpital, deux foyers d'accueil médicalisé (FAM) pour personnes handicapées physiques, mentales ou atteintes de handicaps associés et le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Dans le même temps, un nouveau projet d'établissement, développé sur plusieurs années, a été élaboré. Ainsi, des travaux de modernisation et d'extension ont été engagés. Les bâtiments existants de l'EHPAD ont été entièrement réhabilités, deux extensions neuves construites, pour augmenter la capacité d'accueil de l'établissement et créer une unité Alzheimer.



Le rythme des redents successifs est complété en façade nord-est par une série de vantilles, disposées elles aussi en diagonale.

Les architectes de l'agence VALLET de MARTINIS Architecture en charge de cette réalisation ont porté une grande attention aux qualités architecturales et paysagères du lieu. Pour les architectes, « le site revêt un caractère tout à fait remarquable. À proximité immédiate de la bastide de Monségur, l'établissement existant se situe en promontoire direct sur la vallée du Dropt, en s'appuyant sur le tracé de l'ancien mur d'enceinte. Aussi, dans notre projet, nous avons conçu deux extensions différentes répondant chacune à ce contexte architectural et paysager très fort. Côté bastide, l'architecture de l'extension (B) réinterprète les marqueurs de l'architecture locale et s'inscrit en continuité directe de la séquence bâtie de la rue, tant dans sa volumétrie que dans l'emploi des matériaux traditionnels. Les façades sont traitées en *enduit à la chaux* taloché fin. Les encadrements *béton* des baies réinterprètent les encadrements traditionnels en pierre. En attique, une large terrasse protégée par un avant-toit habillé de bois en sous-face permet au bâtiment de respecter une continuité des proportions des volumes bâtis environnants malgré une hauteur plus importante.

Côté vallée du Dropt, l'extension (A) abritant l'unité Alzheimer affirme un langage architectural contemporain. La continuité avec l'architecture vermauleuse est assurée par la mise en œuvre de moellons, en *réemploi* de pierre calcaire locale, pour traiter le soubassement du projet. Celui-ci s'inscrit comme le prolongement naturel du rempart. Le bâtiment est traité comme un belvédère. Implanté sur la crête du chemin de ronde, il bénéficie d'une vue imprenable sur la vallée du Dropt. »



Vue depuis le jardin thérapeutique.

### En belvédère

D'un seul niveau à rez-de-chaussée, le volume de l'unité Alzheimer dessine un parallélépipède rectangle, creusé en son centre par un *patio* sur lequel s'ouvre, par une généreuse paroi vitrée, le lieu de vie commun regroupant salle à manger, salon et cuisine thérapeutique. Les chambres s'alignent le long des façades, à l'exception de celle mitoyenne avec le bâtiment existant, où sont regroupés les accès, les locaux de services et les sanitaires visiteurs. Un couloir entourant le patio et le lieu de vie commun dessert l'ensemble. Pour éviter la sensation d'enfermement, des échappées visuelles vers le paysage de la vallée ou sur le jardin thérapeutique, un petit salon ouvert sur ce même jardin, les vues sur le patio ponctuent cette circulation en boucle. « *Dans l'ensemble des lieux de vie du projet, nous avons veillé à maintenir et à valoriser le rapport à la vue sur la vallée du Dropt, ainsi que sur les éléments aéreux* », précisent les architectes. « *Garder un lien avec le monde extérieur nous semble primordial pour la qualité de vie des résidents. A plus forte raison quand il s'agit de patients atteints de la maladie d'Alzheimer.* » Ainsi, dans les chambres orientées à l'ouest et à l'est, le mur de façades est décalé en diagonale, afin de pouvoir disposer deux fenêtres, l'une offrant la vue sur le grand paysage de la vallée et l'autre donnant sur l'environnement proche. En façade, sur le socle du soubassement en moellons de pierre calcaire, le décalage diagonal du mur en *béton* matricé de chaque

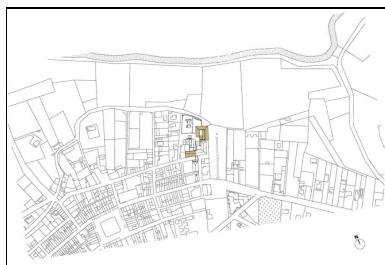
chambre crée un jeu de redents successifs. Ce rythme est complété en façade nord-est par une série de vantelles, disposées elles aussi en diagonale. L'ensemble est cadré et souligné par le débord des lignes horizontales du plancher et de la toiture.



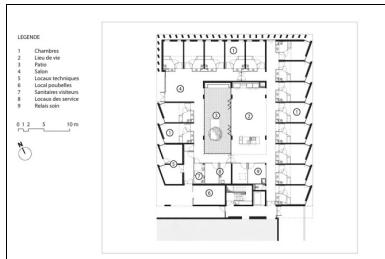
Le lieu de vie commune donne sur le patio aménagé au cœur du bâtiment.

### Béton : structure, texture, confort

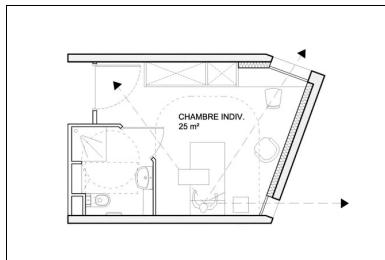
Les deux extensions sont fondées sur des pieux à la tarière et construites en béton. Pour l'unité Alzheimer, les parois entre chaque chambre sont des refends porteurs en béton reprenant les dalles de plancher et de toiture. Les architectes ont choisi de réaliser les cloisons séparatives en béton pour obtenir une bonne isolation acoustique entre les chambres. La mise en œuvre d'une structure poteaux-poutres, au cœur du bâtiment, offre une grande liberté et une fluidité spatiale pour aménager le **patio** et les lieux de vie commune. En façades, les panneaux décalés en diagonale et les vantelles sont des éléments préfabriqués en **béton blanc** matricé. La **matrice** « travertin » choisie donne au **parement** du béton une finition en harmonie avec la pierre du patrimoine bâti de Monségur. Les débords de plancher et de toiture sont en béton blanc coulé en place.



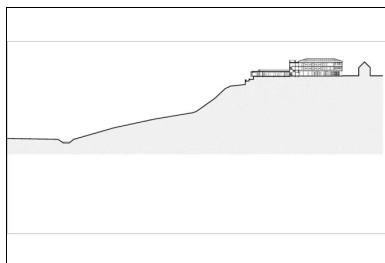
Plan de masse



Plan du rez-de-chaussée

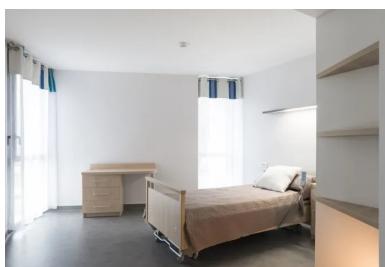


Plan chambre individuelle



Coupe

Dans cette région du Sud-Ouest, les étés peuvent être très chauds. Les personnes âgées étant particulièrement vulnérables aux épisodes de canicule, une attention particulière a été portée par les architectes au confort d'été. Le choix du **béton** participe pleinement à la régulation thermique du bâtiment en apportant de l'inertie et limitant ainsi les montées rapides en température lors des épisodes de forte chaleur. Les débords du toit et les vantelles protègent les chambres du rayonnement solaire direct et des risques de surchauffe.



Vue d'une chambre avec deux fenêtres, l'une offrant la vue sur le grand paysage de la vallée et l'autre donnant sur l'environnement proche.

### Fiche technique

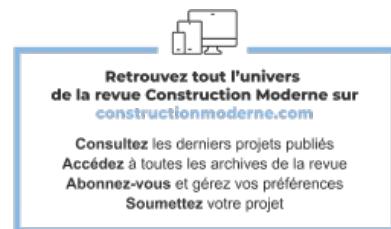
Reportage photos : Julien FERNANDEZ

Maîtrise d'œuvre : VALLET de MARTINIS architectes, Julien

BLONDY (chef de projet)  
**BET TCE :** CETAB ingénierie  
**Paysagiste :** GASTEL paysages  
**Entreprise (gros œuvre) :** BATI AQUITAINE  
**PréfabRICant :** Sté NAULLET (groupe SORIBA)  
**Surface totale de l'opération :** 3 120 m<sup>2</sup> SU  
Bâtiments neufs 1 105 m<sup>2</sup> SU : extension A (unité Alzheimer)  
549 m<sup>2</sup> SU, extension B 556 m<sup>2</sup> SU  
Bâtiments existants réhabilités 2 015 m<sup>2</sup> SU  
**Cout total de l'opération :** 585 M€ HT

**Programme :** extension et restructuration du Pôle public médico-social (PPMS). Bâtiments existants réhabilités (70 lits), extension A (unité Alzheimer 15 lits), extension B (14 lits).

#### CONSTRUCTION MODERNE



Retrouvez tout l'univers de la revue Construction Moderne sur [constructionmoderne.com](http://constructionmoderne.com)

Consultez les derniers projets publiés  
Accédez à toutes les archives de la revue  
Abonnez-vous et gérez vos préférences  
Soumettez votre projet

Article imprimé le 25/02/2026 © ConstructionModerne